



## **PROJET DE VIE SCOLAIRE**

### **IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT**

Collège Jean Monnet  
1 Rue Du Temple  
79120 LEZAY

N°790017P

### **INFORMATIONS CHIFFRÉES – Année scolaire 2023/2024**

- 229 élèves
- 207 Demi-pensionnaires
- 1 CPE
- 3,75 ETP AED
- 1 Infirmière (2 demi-journées par semaine)
- 1 Psy-EN (1 journée par quinzaine)
- 1 Assistante Sociale Scolaire (1 journée par semaine)

### **DÉMARCHE**

- Réunion équipe vie scolaire
- Projet provisoire en attente de la phase d'évaluation de l'établissement et de la réécriture du projet d'établissement

## I. ANALYSE DE LA SITUATION

Le collège Jean Monnet est un établissement rural et enclavé de 229 élèves. Il y a peu d'ouverture sur l'extérieur pour une majorité d'élèves. Il s'agit donc pour le collège de lutter contre les fragilités de son environnement et améliorer son attractivité.

Les deux principales catégories socio-professionnelles dont sont issus nos élèves sont celles des employés/artisans/commerçants/agriculteurs et des ouvriers/inactifs (37,5%). Peu de cadres parmi les parents (9,5 % à l'échelle de notre établissement, 23,9 % au niveau national).

Le travail sur la maîtrise de la langue française, orale et écrite, est un fil conducteur de notre enseignement, de la maternelle au collège, et un axe majeur de notre projet d'établissement.

Les élèves sont maternés dans notre petite structure et ressentent parfois des difficultés à s'adapter dans de plus grands établissements. Concernant les projets d'orientation, les élèves sont bien accompagnés mais davantage dans leurs choix que dans la construction d'un projet ambitieux. Il s'agit donc également d'éduquer à l'ambition des élèves les plus fragiles pour rompre l'autocensure et la logique de reproduction sociale.

La majorité des élèves empruntant les transports scolaires, l'amplitude horaire d'une journée d'école s'avère importante. Le collège représente donc un véritable lieu de vie, d'échange et de construction au regard du temps que les élèves y passent et il importe qu'il soit un lieu d'épanouissement qui permette à chacun de se réaliser selon ses besoins et d'y trouver des repères. Nos actions au sein de l'établissement interrogent les moyens d'un accompagnement respectueux des besoins de chacun et soucieux de son épanouissement.

Nous accueillons par ailleurs au collège des élèves aux profils variés, tant du point de vue de l'origine sociale que de l'accès à la culture, du niveau de maîtrise de la langue, ou encore de la situation d'apprentissage. La proportion d'élèves en difficulté disposant de moins d'opportunité de réussite s'accroît. Le collège est donc à la recherche de source de motivation et d'émulsion positive pour offrir des perspectives aux plus fragiles.

Pour finir, à l'école, les élèves se retrouvent ensemble pour certains depuis la maternelle. Arrivant dans le secondaire, ils découvrent de nouveaux camarades. Peu habitués à fréquenter la diversité, ils doivent apprendre à se construire avec l'autre. Œuvrer à un climat scolaire propice à chacun dans le respect des différences, la tolérance et l'ouverture est un des enjeux sur lequel nous mettons l'accent au collège Jean Monnet. Nous nous questionnons donc sans cesse sur les conditions de développement d'une éducation au vivre ensemble, qui vise à favoriser l'inclusion, lutter contre le décrochage scolaire et promouvoir l'égalité filles/garçons.

## II. OBJECTIFS PRIORITAIRES 2023 / 2025

Placer la bienveillance et l'exigence au cœur de nos pratiques, c'est pouvoir proposer :

- Un collègue accueillant
- Un collègue cadrant
- Un collègue inclusif
- Un collègue respectueux
- Un collègue ambitieux
- Un collègue citoyen

A cette fin, plusieurs actions doivent se conjuguer au quotidien et tout au long de l'année, et faire l'objet d'une attention particulière et d'un investissement réel de chacun des membres de l'équipe vie scolaire, en partenariat avec l'ensemble des acteurs de l'établissement.

### 1) Repenser les espaces et les pratiques d'accompagnement des élèves

#### ◆ **Faire de la permanence un véritable lieu de travail et de culture**

-Insister sur la charte de la permanence pour permettre à chacun de travailler dans les meilleures conditions possibles

-Mettre à disposition des outils pour travailler (dictionnaires, manuels, tablettes..)

-Apporter de l'aide scolaire

-Mettre en place un mur des consignes en salle d'étude

#### ◆ **Développer l'autonomie et la responsabilisation des élèves face à leur travail personnel (niveau 6ème priorité 2023)**

- Implication de la vie scolaire dans le dispositif « devoirs faits » (sens et importance des devoirs à la maison, anticiper le travail personnel en utilisant efficacement les heures d'étude, nécessité de s'entraîner (« plus on s'entraîne, plus on progresse », utilisation de l'agenda, travail de groupe autour des verbes de consignes...).

- Encourager et valoriser l'initiative des élèves avec les fichiers supplémentaires mis à disposition en salle d'étude (accent mis sur les fondamentaux en particulier la lecture et l'écriture/partenariat avec le CDI). Carte à tamponner.

#### ◆ **Développer la coopération et l'entraide (niveau 6ème priorité 2023)**

Le « travailler ensemble » fait partie des compétences transversales à développer chez les élèves. L'école est un lieu d'apprentissage où la compétition entre les élèves n'a pas sa place. Le besoin de se comparer aux autres, et pour quelques-uns d'entre eux, de se valoriser en dénigrant les camarades peut être fort. Il faut donc parvenir à "casser" ce schéma et faire en sorte que les élèves se respectent les uns les autres en acceptant leurs différences.

- Expérimenter le « tétraïde » en devoirs faits puis pendant les heures d'étude dans un second temps

## 2) ***Favoriser le bien être à travers des pédagogies positives***

### ◆ **Développer des ateliers favorisant l'estime de soi**

Utilisation et valorisation des compétences de la vie scolaire (atelier sophrologie autour de la confiance en soi, des postures et respirations, du lâcher prise, de la gestion des émotions et proposition d'une boîte à outils pour préparer les examens).

### ◆ **Mise en place de la démarche Com'in au sein de l'établissement**

Com'in est une démarche visant à accompagner les acteurs d'un territoire, au développement d'environnement propice au renforcement des compétences psychosociales des jeunes. Il s'agira de pouvoir développer la capacité de nos élèves à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne.

La vie scolaire sera impliquée dans la démarche à travers la formation des référents AED 4ème et 3ème.

### ◆ **Développement du programme « Unplugged » en 5ème**

Le programme « Unplugged » en partenariat avec Santé publique France et Fédération Addictions est un programme de prévention des conduites addictives en milieu scolaire qui agit sur les influences sociales, encourage le développement des compétences psychosociales et facilite la gestion de groupe.

La vie scolaire sera également impliquée dans le programme avec la formation du référent niveau 5ème.

### ◆ **Poursuivre la mise en place du dispositif RESPIR et le rendre plus efficace.**

L'objectif principal du dispositif mis en place est de maintenir les élèves en situation de scolarisation et éviter toute rupture scolaire afin de les amener au Certificat de Formation Générale pour une majorité d'entre eux.

Il s'agira de travailler une orientation vers une formation qui leur est mieux adaptée. Les périodes de stages (trois dans l'année) leur permettront de déterminer si la voie professionnelle envisagée est vraiment celle qui leur convient, de découvrir les qualités de formation nécessaires pour accéder aux différents métiers et de se confronter aux réalités exigées par ces métiers.

La mise en place d'un parcours individualisé avec tutorat permettra de leur redonner des perspectives d'ouverture et d'avenir.

L'objectif est de pouvoir renouer le dialogue en permettant aux élèves de trouver des interlocuteurs à même de remédier à leurs difficultés.

Il s'agit d'une légère alternance puisque la place des élèves est avant tout dans leur classe d'origine.

Ce dispositif est animé en co-intervention CPE/AED (collaboration avec certains enseignants également) avec le soutien de la MLDS

## 3) ***Favoriser le vivre ensemble***

### ◆ **Proposer un cadre protecteur et donner du sens**

- Affirmer la prééminence du règlement intérieur, dès le jour de la rentrée en s'appuyant sur le Règlement intérieur simplifié fait par le CVC.

- Faire du règlement la loi vivante de l'établissement en rappelant aussi souvent que nécessaire les règles et en y faisant référence régulièrement

- Harmoniser les pratiques des différents personnels de l'équipe vie scolaire

concernant la manière de faire respecter le RI lors des réunions hebdomadaires.

- Diversifier les réponses disciplinaires en fonction des manquements et inscrire ses réponses dans un processus éducatif

- Accompagner les sanctions et/ou punitions d'une procédure de réparation

- ◆ **Mettre en place une politique de prévention active**

- Maintenir une présence forte sur le terrain afin d'anticiper les éventuels manquements au règlement intérieur.

- Porter attention à tous les faits de violence, même ceux qui semblent minimes.

- Analyser les signaux révélateurs du climat scolaire pour anticiper, réguler et canaliser les moments de tensions.

- ◆ **Continuer d'installer durablement une véritable politique de prévention et de lutte contre le harcèlement**

- Continuer de faire vivre le dispositif PHARE en formant et en informant l'ensemble des usagers

- Former les assistants d'éducation sur le repérage des situations de mal être et sur l'existence des grilles de « signaux faibles »

- Utiliser la formation Com'in pour développer les CPS chez nos élèves afin de pouvoir travailler l'empathie et le respect d'autrui

- Profiter des temps forts (journée contre le harcèlement scolaire et SaferDay) pour sensibiliser les élèves en heure de vie de classe et en proposant d'autres activités sur les temps péri-scolaires (pause méridienne, heures d'études...)

- Utiliser d'autres ressources innovantes pour pouvoir revenir sur les problématiques de mal être/d'isolement/harcèlement avec les élèves concernés (utilisation du jeu « feelings », ressources mis à disposition par l'IREPS, serious game...)

- ◆ **Aménager les espaces extérieurs en proposant des espaces agréables répondant aux besoins des élèves en valorisant l'engagement des élus au CVC et des éco-délégués**

Autrefois considérées comme de simples surfaces « bitumées » où les enfants y prenaient l'air à la récréation, les cours de récréation offrent aujourd'hui un potentiel illimité de prolonger l'espace éducatif à l'extérieur. Les cours du collège peuvent devenir de véritables milieux de divertissement et d'apprentissage du « vivre ensemble ». Nous souhaitons repenser les espaces avec une cour qui sera plus verte, plus rassembleuse et plus inclusive, à l'image des jeunes d'aujourd'hui. Il s'agira donc :

- Prendre en compte les postulats de départs pour favoriser l'activité physique et répondre aux recommandations de l'OMS (faire de l'école un lieu de promotion de la santé même au moment des récréations)

- Repenser l'utilisation des espaces en y intégrant la dimension égalité filles/garçons (cours non genrées)

- Revégétaliser les espaces bitumés : recréer un environnement naturel qui sera extrêmement bénéfique pour améliorer le rapport de l'élève face à son environnement. Cela permettra également d'offrir des zones de détente et de repos.

Le verdissement de la cour permettra également de rendre les espaces plus confortables en créant des zones d'ombres et en diminuant l'effet d'îlot de chaleur

causé par les grandes aires bitumées. Aussi, le verdissement de la cour génère des retombées à l'intérieur du collège : dans les classes, la vue sur l'extérieur est plus intéressante et l'ajout d'arbres permet de réguler la température intérieure des bâtiments limitrophes. Dans le prolongement de notre labellisation E3D, la création d'un espace végétalisé permettrait également de travailler plusieurs ODD puisque ces réaménagements, végétalisation et désimperméabilisation, répondent aussi aux enjeux de changement climatique, artificialisation, gestion des eaux pluviales, sensibilisation à la biodiversité...

#### **4) Développer le dialogue, la confiance et la collaboration**

##### **◆ Adopter une attitude bienveillante et accueillante au quotidien**

- Faire preuve de disponibilité dans son attitude pour susciter la parole de l'élève
- Se montrer ouvert et à l'écoute des élèves et de leur famille
- Rester soucieux pour que chacun se sente reconnu au sein de l'établissement

##### **◆ Mieux communiquer sur les compétences des élèves et nos attentes**

- Communiquer dès la rentrée avec les familles sur nos attentes lors des temps d'étude (notamment en 6ème)
- Renforcer le rôle de la vie scolaire lors de notre présence en conseil de classe (certaines compétences peuvent être observées par la vie scolaire : autonomie et initiative, méthodes et outils pour apprendre, formation de la personne et du citoyen par exemple).
- Renforcer la communication avec les familles dans le cadre du dispositif RESPIR (compétences travaillées, attitude à valoriser, points réguliers sur l'orientation envisagée...)
- Valoriser l'engagement des élèves au sein de l'établissement en communiquant davantage sur leurs rôles et missions au cours de l'année (représentants élus, éco-délégués, ambassadeurs contre le harcèlement...)

### **III- DISPOSITIF D'ÉVALUATION**

#### **Indicateurs de bien être et climat scolaire :**

- Absentéisme
- Punitons
- Sanctions
- Passage à l'infirmierie
- Nombre de rapports d'incidents
- Nombre de situations traitées dans le cadre du programme « Phare »
- Enquête climat scolaire CVC

#### **Engagement des élèves au sein de l'établissement (projet collectif, instances de représentations...)**

- Nombre d'élèves se présentant aux différentes élections
- Nombre d'élèves s'engageant dans les divers commissions de travail (Eco-délégués, gaspillage alimentaire, JSP, Cadets de la Défense, aménagement des espaces extérieurs, réflexion autour du foyer et des ateliers lors de la pause méridienne, atelier foot, Association sportive...).
- Nombre d'élèves souhaitant s'engager dans le dispositif « Phare »

#### **Travail personnel/autonomie/coopération et entraide (niveau 6ème)**

- Nombre de cartes tamponnées
- Nombre de mots dans le carnet pour travail non fait
- Acquisition de la compétence « Méthodes et outils pour apprendre »
- Mesure des acquis à N+1 sur la gestion du travail personnel en étude
- Nombre d'utilisation du « tétraide »

#### **Prévention du décrochage et dispositif « RESPIR »**

- Validation ou non du dispositif en tant que SAS par la MLDS
- Taux de réussite au CFG
- Engagement des élèves au sein du dispositif
- Nombre d'élèves en rupture de scolarité
- Indicateurs de fin d'année au niveau des orientations post 3ème

#### **Favoriser l'inclusion et prendre en compte les besoins éducatifs particuliers**

- Nombre de situations évoquées (rôle de conseil)
- État des lieux de la communication interne liée aux élèves à besoins particuliers (connaissance fine des élèves, des adaptations préconisées et des dispositifs d'accompagnement)
- Nombre de sollicitations dans le choix et la rédaction des outils (PPRE, PAP, Gevasco)

